

## **Compte-rendu du CA du jeudi 11 et du vendredi 12 mai 2023 dans les locaux de Solidaires**

**Présent-e-s** : 20 (8 femmes et 12 hommes)

**Pour les organisations syndicales nationales** (5 personnes) : SNABF Solidaires (Odette Scherrer) ; Solidaires Finances Publiques (Gérard Gourguechon) ; Solidaires SUD Emploi (Suzanne Bellet) ; SUD PTT (Philippe Cornelis) ; SUD-Rail (Anne Millant).

**Pour les Solidaires départementaux** (15 personnes) : 14 Basse-Normandie (Jean-Pierre Nunès, Odile Hervieu) ; 25 Doubs (Yveline Bahy), 44 Loire-Atlantique (Jacky Chataigner, Yves Le Lann et Marc Lerbey) ; 51 Marne et Champagne-Ardenne (Patrice Perret) ; 59 Nord (Jean-Louis Van De Wièle) ; 75 Paris (Jean-Yves Lefort, Geneviève Mérand) ; 85 Vendée (Denis Turbet-Delof) ; 91 Essonne (Patrick Disclyn, Catherine Fayet) ; 94 Val-de-Marne (Carine Delhostal, Philippe Barre).

**Excusé-e-s** : Jean-Luc Parès (Solidaires Finances Publiques) ; Gérard Pertué (SUD CAM) ; Odette Amanton (34 Hérault) ; Michèle Clément (54 Meurthe-et-Moselle).

### **Ordre du jour retenu :**

**Le contexte économique, social, syndical, environnemental et politique** : le conflit social engagé à l'initiative du gouvernement (c'est lui qui est à l'offensive dans la lutte des classes) qui remet sérieusement en cause le système des retraites. C'est lui qui a provoqué le conflit. C'est lui qui a persisté alors qu'il était devenu largement minoritaire, dans le pays, dans toutes les classes d'âge, et minoritaire aussi à l'Assemblée nationale. C'est lui qui a utilisé, en les détournant plus ou moins, et avec l'onction explicite des « neuf sages » du Conseil constitutionnel, des dispositions constitutionnelles qui renforcent les prérogatives du pouvoir exécutif. L'opposition sociale à cette réforme a principalement été

conduite et impulsée par l'intersyndicale nationale qui s'est révélée être un élément déterminant par son unité rare. La stratégie syndicale n'a pas été facile à mettre en œuvre. Le gouvernement nous confirme à chaque fois que les oppositions « pacifiques » ne l'obligent en rien. Les patrons et les détenteurs de capitaux nous signifient régulièrement « qu'ils peuvent tenir » plus longtemps que nous. Ceci nous questionne forcément sur nos moyens d'action, sur les conditions d'une opposition majoritaire, sur les grandes insuffisances de notre système démocratique et sur l'absence de rouages d'écoute et de dialogue dans le pays.

**Actualités revendicatives des retraité·e·s depuis le dernier C.A. du 18 janvier 2023** : pendant la période, l'essentiel de notre activité a, de fait, été confondue avec l'activité de l'intersyndicale interprofessionnelle nationale et dans les départements. Nous pourrions voir si l'apport des organisations de retraité·e·s est suffisant durant le conflit syndical et social d'ampleur.

**Information sur la tenue du Congrès de la FGR-FP de Dax, du 4 au 6 avril 2023** : notre présence à ce Congrès, sur la présence des autres organisations de retraité·e·s, sur la teneur des débats en cours à la FGR-FP et sur ce que nous pourrions retenir comme proposition pour notre propre fonctionnement.

**Le Haut Conseil de l'Âge HCFEA**

**Les CDCA**

**Campagne des cotisations 2023**, sur la trésorerie et sur la réforme de notre financement.

**Adhésion de l'UNIRS à l'association Acrimed et abonnement de l'UNIRS à leur journal « Médiacritiques »**, suite à la rencontre du C.A. de l'UNIRS avec un camarade d'Acrimed.

**Échanges sur la guerre en Ukraine** : à partir d'une présentation, notamment, de l'engagement de Solidaires dans l'aide aux syndicalistes en Ukraine. Nos échanges seront ouverts par Christian Mahieux et Patrick Le Tréhondat.

**Les dossiers revendicatifs en cours** : la fin de vie, la fracture numérique, les mobilités.

**Le dossier ASH** : c'est un dossier qui est désormais également ouvert au G9.

**Préparation de notre Assemblée Générale du mercredi 6 décembre 2023** : nous avons encore le temps, mais il nous faudrait commencer à cadrer l'ordre du jour et les sujets principaux que nous voudrions voir abordés et débattus par cette AG.

## **Contexte économique, social, syndical, environnemental et politique depuis le dernier C.A. de l'UNIRS du 18 janvier 2023**

Gérard Gourguechon présente ce point en reprenant les éléments essentiels de la note qu'il a envoyé en amont aux membres du CA. Cette note figure en annexe et sera présentée à part sur le site Internet de l'Unirs. Il précise que, depuis le 18 janvier, l'essentiel du « contexte », c'est le conflit social provoqué par le gouvernement avec cette nouvelle « réforme » des retraites. Seul ce point sera donc abordé mais tout autre point peut être ajouté par un ou une camarade du C.A.

### **Principaux éléments de la discussion :**

- Marc Lerbey souligne que l'existence et la bonne tenue de l'intersyndicale sont des éléments majeurs. Il s'interroge sur l'avenir de l'intersyndicale, la stratégie de Solidaires et une éventuelle recomposition syndicale. La violence apparaît pour beaucoup comme incontournable en tant que seul outil pour obtenir quelque chose, en constatant que le gouvernement a remercié l'intersyndicale pour sa responsabilité dans les

manifestations, mais, qu'en contrepartie, il n'a pas reculé d'un iota, alors qu'avec les gilets jaunes et leur détermination, il a tout de même reculé. Face aux violences sociales du patronat et du gouvernement, quelle stratégie avoir ?

- Denis Turbet-Delof insiste sur le maintien inattendu de l'intersyndicale qui a bien fonctionné nationalement et dans la plupart des départements, mais il y a la faiblesse des grèves, malgré le succès des manifestations notamment dans les petites villes, ce qui dénote une exaspération générale contre le mépris de Macron et du gouvernement. Dans la colère des gens, il n'y avait pas que la réforme des retraites. La non-invitation de trois organisations de l'intersyndicale interroge sur notre représentativité et notre baisse aux dernières élections, particulièrement dans la Fonction Publique. Nous sommes bien présents sur les sujets sociétaux, mais pas assez dans les entreprises. Pour syndiquer, il nous faut être plus présents dans les entreprises et voir les

- salariés sur leurs problèmes. Le G9 peut-il intégrer la CFDT et l'UNSA comme l'intersyndicale interpro ?
- Philippe Cornélis rappelle que les conflits « retraite » ont souvent été durs depuis une vingtaine d'années, mais il est frappé par l'ampleur inédite du rejet de la réforme des retraites en 2023, est-ce l'effet de la transformation du travail ? Macron a imposé sa réforme chômage sans se heurter à une grosse mobilisation. La faiblesse de la grève n'est pas nouvelle avec la tentation de la grève par procuration, cela interpelle sur la capacité du mouvement syndical à construire des grèves malgré les lois Macron qui ont affaibli le syndicalisme. L'opinion publique s'est opposée à Macron, mais les patrons s'en sortent bien, alors qu'il s'agit bien de construire un rapport de force contre le capitalisme et contre les patrons, en pesant sur l'économie, pour qu'elle pèse sur les décisions politiques. On constate maintenant les difficultés rencontrées par macron pour « passer à autre chose ».
  - Anne Millant s'inquiète de la volonté du gouvernement d'enterrer l'action, en ne nous invitant pas, en mettant en avant l'extrême-droite (mais sans évoquer la montée de leur violence contre les mouvements sociaux) qui récupère le mécontentement, qui se présente comme le seul débouché politique. Il fait peur et sert d'épouvantail pour tout faire passer. L'UDIRS Paris propose que les retraités et retraitées expriment leur désaccord avec la politique de Macron le 14 juillet pour ses 100 jours. L'extrême droite ne peut être le « débouché politique des luttes ».
  - Jean-Louis Van De Wièle informe de la permanence tenue par l'UNIRS dans le département qui voit passer des personnes ayant des problèmes. L'extrême-droite risque d'arriver au pouvoir car elle récupère le mécontentement. La place de Solidaires, comme de la FSU, est niée par le gouvernement.
  - Catherine Fayet fait part des réflexions du 91 qui a réfléchi sur cette note. Elle souligne l'importance de l'unité syndicale : c'est historique. L'intersyndicale voulait mettre à l'arrêt l'économie et elle l'a mis fortement en avant mais ça n'a pas été suivi d'effets ; l'ancrage local est très fort et nous avons vu des grèves fortes liées aux salaires et aux conditions de travail ; la précarisation des emplois et la montée de l'intérim, tout ceci complique la mobilisation ; on peut s'interroger sur la suite de la mobilisation après le 6 juin ; la détestation de Macron dont l'image a été écornée est un élément marquant de la période. Elle évoque les limites du mouvement syndical à bloquer l'économie et pose la question des liens avec les partis politiques. Comment faire avec les politiques pour dénoncer concrètement l'extrême-droite ?
  - Philippe Barre, pour le 91, rappelle qu'il nous faut toujours placer tout ceci sous le prisme de la lutte de classes et il note l'importance des grèves sur les salaires. Il y a la crise sociale, et la crise démocratique s'amplifie. L'intersyndicale a joué son rôle correctement et, dans ses appels, ouvrait des possibilités dans les départements et dans les entreprises, mais l'arrêt de l'économie et les AG de grève n'ont pas eu lieu ou ont été peu fréquentées. Les patrons ont été épargnés, et le Medef est prêt à tenter le RN au pouvoir. Les moyens syndicaux ont chuté, le management est agressif, cela joue sur les capacités de mobilisation. La grève ADP des sans-papiers dure toujours et manifeste cet après-midi. Le salariat précarisé est de plus en plus nombreux et est hors des syndicats. Il faudrait renforcer les Solidaires départementaux et multiplier notre implantation locale par des Unions Locales. Nous sommes sur un discours moral contre l'extrême-droite, et ça ne suffit pas, car nous avons certainement des adhérent·e·s qui vont voter pour le RN... il faut l'attaquer sur ses positions sociales et ses votes à l'Assemblée nationale. D'autres que les fascistes sont dangereux, y compris chez les ministres. L'Unirs doit regarder ce qu'a fait Visa, notamment sur ce qui a été fait dans les villes d'extrême-droite.
  - Jacky Chataigner revient sur le mythe de la grève générale reconductible. En 1936 et 1968, personne n'y a appelé. Il y a eu moins de reconductible en 2023 qu'en 2010. Le pouvoir a joué sur le pourrissement. Une majorité des opposants à la réforme pensait aussi que la loi passerait. Les collectifs de travail ont été cassés. Le maillage syndical a fortement reculé. Le 49.3 a relancé la mobilisation, sur l'aspect démocratie. Nous sommes face à un gouvernement minoritaire partout, mais qui passe en force. Les blocages (substitution à la grève) des centres névralgiques de l'économie pourraient peser dans un monde économique fonctionnant à flux tendus. Les blocages peuvent être décisifs pour bloquer l'économie, encore faut-il savoir ce qu'on bloque. Macron se sentait assez fort sans avoir besoin de l'appui de la CFDT ; il a refusé

de donner une place à la CFDT, car il refuse le moindre rôle national au syndicalisme. À Nantes, un service d'ordre a été mis en place contre les violences (Groupe Protection Sécurité - GPS), mais il ne résout pas tout, notamment quand les autonomes entourent la camionnette de Solidaires pour envoyer des projectiles sur la police. Que seront les 100 jours de Macron ? Macron prend des mesures libérales (Ste Soline, LDH), ce qui inquiète bon nombre de ses soutiens. Nous voyons des intellectuels (Pierre Rosanvallon, etc.) qui le soutenaient au départ et qui sont maintenant très critiques à son égard. Solidaires a-t-elle un « plafond de verre » avec ses 100 000 adhérent·e·s ? La CFDT a une politique d'aller dans les PME... Les cortèges de Solidaires sont historiques en nombre, dynamisme, présence de jeunes. L'extrême-droite s'affronte de plus en plus au mouvement social, dégrade une œuvre d'art, manifeste librement alors que les casserolades sont interdites.

- Jean-Yves Lefort pense que les manifestations retraits ont révélé un malaise social profond au-delà du salariat. Le salariat continue d'évoluer, le télétravail a modifié les liens sociaux (il n'y a plus la machine à café autour de laquelle on parlait), et a augmenté la pression du travail (absence de déconnexion, augmentation de la précarité). Les partis de gauche ont été incapables de comprendre le mouvement social et à construire une alternative politique attrayante. Ils se chamaillent déjà pour les élections européennes. L'accord électoral NUPES n'arrive pas à cacher l'absence de projet de société crédible. La montée de l'extrême-droite est inquiétante. L'État policier prend de plus en plus de place et cache les mobilisations aux élu·e·s. La loi immigré·e·s veut précariser davantage. Les 100 jours sont un objectif : aller vers un Waterloo pour Macron. Il nous faut maintenir la pression pendant « les vacances ».
- Odette Scherrer demande si nous avons un recours juridique possible au niveau des instances européennes pour imposer notre représentativité. Dans la Banque de France, seuls CGT et SNABF

sont représentatifs. Les partis politiques sont moins représentatifs que les syndicats en ce qui concerne leur nombre d'adhérents, et c'est pourtant eux qui gouvernent le pays. Le RIP est dans la Constitution, mais il ne peut pas être mis en place, il faut dénoncer cette tromperie. Le programme de la droite Laurent Wauquiez ne se différencie pas de celui de Zemmour. L'extrême-droite grimpe partout en Europe.

- Geneviève Mérand insiste sur les conditions de travail qui conduisent à la souffrance, au désespoir, à la peur. La gauche a déçu, le RN grimpe en ne faisant rien, il faut dénoncer ce qu'il fait ou ne fait pas notamment lors des votes à l'Assemblée nationale, il faut montrer que l'extrême-droite n'a pas changé. Geneviève avait déjà senti la montée de la souffrance au travail quand elle était encore en activité ; ça a amplifié avec Macron. La précarisation augmente et incite à opposer les uns aux autres. La gauche devrait porter une alternative politique. Des outils de combat doivent être reconstruits.
- Yveline Bahy évoque aussi la dénonciation des mesures prises dans les villes RN. L'Italie permet de montrer ce que fait l'extrême-droite quand elle arrive au gouvernement. Bardella est inquiétant. Le fait que les organisations syndicales soient reçues séparément au gouvernement interpelle fortement. Et il semble que la non invitation de FSU, Solidaires et UNSA n'a pas gêné les 5 autres. Il y avait bien l'unité syndicale mais, dans les manifestations, les syndicats sont bien séparés et certains considèrent Solidaires comme tout-petit. Dans la Haute Saône (Lure), se tiennent trois jours de défense du service public samedi prochain.
- Philippe Cornelis insiste sur le syndicalisme de transformation sociale que nous disons porter, mais que nous avons du mal à faire passer concrètement auprès des collègues de travail et de notre entourage. Que construit-on au-delà des grèves réussies ? Le Pen est la première force électorale chez les ouvriers, mais la gauche existe toujours.

## Synthèse des interventions

### Gérard Gourguechon reprend quelques points :

- Macron a eu peur des gilets jaunes mais pas des syndicats. Nous savons qu'à un moment, il faut leur faire peur pour obtenir quelque chose. Tout ceci ne peut se faire que progressivement, et il faut que ce soit accepté par une majorité de la

population, car l'exaspération s'amplifie au fur et à mesure des mensonges, du mépris et de l'arrogance de ceux d'en face. Des mobilisations syndicales ont parfois visé physiquement des ministres. Nous voyons bien tous les jours que leur violence est, elle, très réelle, sur les corps

- usés par le travail et par la course aux profits de celles et ceux qui exploitent le travail des autres.
- Il est exact qu'il n'y avait pas que la question des retraites dans la tête des gens et, là encore, comme à chaque fois quand un conflit dure plusieurs semaines, ça bouge dans les têtes : avec les retraites il y avait les salaires, le coût de la vie, l'inflation, le partage des richesses, l'absence d'écoute, la démocratie, etc.
  - Le G9 peut-il s'élargir ? Les organisations qui travaillaient dans l'inter-UCR avec CFDT et UNSA ont cessé sous Hollande où ces deux organisations approuvaient les mesures Hollande. Nous avons peu de valeurs communes avec CFDT et UNSA, sur le long terme. Ce serait prendre des risques aujourd'hui.
  - L'intersyndicale ne s'est construite et n'a duré que sur deux points précis, le refus des 64 ans et des 23 annuités. C'était bien, mais ce n'était que sur ces deux points. C'est notamment la raison pour laquelle l'intersyndicale n'a pas pu suivre ce qui bougeait dans les têtes des gens. Ceci aurait pu peut-être se faire si la poussée « de la base » avait été beaucoup plus forte.

- La capacité à faire grève, à bloquer l'économie, a subi toutes les mesures d'affaiblissement du syndicalisme. Le gouvernement en profite pour faire passer son programme et Borne va bientôt présenter la suite. Le gouvernement se sent si fort qu'il n'a laissé aucune place à la CFDT.
- D'autres grèves se sont poursuivies, mais le patronat a effectivement été épargné dans ce conflit et n'a pas peur du RN.
- Attaquer l'extrême-droite sur son programme, oui, il faut surtout faire ce travail, et nous pouvons inviter VISA à venir à une réunion du C.A. Anne se propose pour regarder leurs votes à l'Assemblée et leurs justifications, voire leurs politiques dans leurs villes contre les retraité·e·s.
- Faire du 14 juillet une mobilisation importante ? Nous pouvons en parler à Solidaires et au G9.
- Transformation sociale ? Nous n'arrivons pas à faire passer cette idée afin qu'elle devienne majoritaire dans le pays. Les gens doutent d'une possibilité de changer fortement les choses.

## Actualités revendicatives des retraité·e·s

Patrice Perret présente les actualités revendicatives des retraité·e·s depuis le dernier C.A. du 18 janvier 2023. Mais, de fait, pendant la période d'actions

retraite, l'essentiel de notre activité a été confondu avec l'activité de l'intersyndicale interprofessionnelle nationale et dans les départements.

### Réunion du G9 du mardi 24 janvier 2023

#### La mobilisation contre la réforme des retraites.

L'essentiel de cette réunion a porté sur le conflit provoqué par le gouvernement avec sa réforme des retraites. L'unité des organisations syndicales est un élément important de mobilisation large. Il faut souligner l'ampleur des manifestations du 19 janvier, l'absence d'incidents et de « violences », des rassemblements importants y compris dans de petites villes. Le mépris du Président de la République, qui était à Barcelone, ajoute à l'exaspération. Alors qu'il alerte sur les dangers d'un déficit des retraites de quelques milliards d'euros, il annonce sans sourciller un budget de la Défense de 400 milliards ! Pendant le même temps, le dernier rapport d'Oxfam souligne que les entreprises du CAC 40 ont versé 88 milliards

d'euros en 2022. Tout ceci nous confirme qu'il y a de l'agent dans notre pays.

Le débat a porté sur ce que notre présence et notre participation peuvent apporter en plus au mouvement.

**Dans son intervention, l'UNIRS** a noté le changement de ton dans certaines rédactions qui ont dû tenir compte de l'opposition très majoritaire de la population aux 64 ans et rendre compte de l'importance des manifestations pacifiques. Désormais, le gouvernement semble nu et à court d'arguments. Il apparaît de plus en plus qu'il s'agit tout simplement de maintenir un taux de chômage important. Nos neuf organisations de retraité·e·s doivent réfléchir à ce que pourrait être notre apport spécifique pour améliorer le rapport de forces global dans ce combat interprofessionnel et



intergénérationnel. Comme « les jeunes » le samedi 21 janvier, il serait positif que les organisations de retraité·e·s manifestent entre elles pour témoigner de leur opposition à cette réforme.

L'UNIRS propose que le G9 continue d'appeler à toutes les journées nationales de manifestation et, en plus, appelle à une journée de manifestations des retraité·e·s, ou à des rassemblements, par exemple le mercredi avec les petits-enfants...

Cette proposition n'a pas fait l'unanimité :

- Pour FO, il faut faire gaffe quant aux manifestations « à part » et plutôt aider les actifs dans les départements.
- A l'inverse, la FGR-FP pense aussi qu'il faut que les retraité·e·s apparaissent et soient visibles. La FSU souhaite que nous incitions les équipes locales à prendre des initiatives.

Au consensus, il est décidé que les neuf organisations appelleront à toutes les manifestations appelées par l'intersyndicale nationale. Aucune action nationale n'est décidée mais seulement un soutien aux actions locales, ce que résume le **communiqué de presse du G9** : il se félicite de la réussite des mobilisations énormes du 19 et du 31 janvier. Il dénonce le ministre du Travail qui joue sur la menace et la peur, qui annonce « *Si nous retirions cette réforme, le système serait déficitaire, il s'écroulerait, et le niveau moyen de pension des retraités baisserait de 20 %...* ». Il informe que les retraité·e·s sont toujours déterminé·e·s contre cette réforme des retraites injuste et injustifiée et qu'ils seront dans la rue les 7 et 11 février. Pour la stratégie d'actions, il demande aux retraité·e·s d'utiliser tous les moyens de faire savoir leur mécontentement : signer la pétition nationale, écrire à son député et / ou sénateur, etc. Il invite les équipes dans les départements à prendre toutes les initiatives pour rendre visible l'opposition des retraité·e·s à cette réforme et leur exigence d'une autre réforme, avec

### Réunion du G9 le mercredi 22 février 2023

**Toutes les organisations se félicitent des fortes mobilisations** engagées depuis le 19 janvier 2023 et soulignent que l'unité de toutes les organisations syndicales interprofessionnelles est un élément décisif dans cette dynamique. **À ce jour, le gouvernement a perdu la « bataille de l'opinion publique »**, en partie à cause de ses cafouillages dans plusieurs domaines (sur les 1200 euros de « minimum de pension », sur les carrières longues et sur la situation des femmes). **Elles décident de**

des choix de financement pérennes, effectivement juste et confortant la solidarité intergénérationnelle. C'est le bilan des initiatives locales qui permettra de décider d'une éventuelle action nationale spécifique des retraité·e·s.

**Rencontre avec les jeunes** : la FSU est toujours en contact avec des organisations de jeunes, qui sont toujours d'accord pour une rencontre, mais c'est toujours difficile pour trouver une date qui convienne à tout le monde.

**Préparation du 8 mars 2023** comme les années précédentes : la FSU prépare un texte, axé plus particulièrement cette année sur la question des retraites des femmes.

**Nos travaux sur l'ASH** : Solidaires, qui anime le groupe de travail du G9 sur l'Aide Sociale à l'Hébergement, fait le compte-rendu de la réunion de ce groupe du lundi 23 janvier. Toutes les organisations revendiquent une prise en charge à 100 % par la sécurité sociale dans la branche maladie, la constitution d'un grand service public de l'aide à l'autonomie et donc un « reste à charge » zéro. Il y aura des étapes pour y parvenir :

- du personnel en nombre suffisant, bien formé et rémunéré,
- retenir des critères nationaux pour supprimer les différences de traitement et de droits selon les départements, tout en conservant une gestion départementale,
- la suppression partout de l'appel aux petits-enfants comme « obligés alimentaires »,
- la suppression de la barrière d'âge entre avant 60 ans (handicap) et après 60 ans (dépendance),
- le suppression de la récupération sur succession pour l'ASH comme ceci a été fait quand, en 2001, l'APA a remplacé la PSD.

Solidaires intègre dans sa note les décisions retenues par le groupe et ce texte sera examiné lors d'une prochaine réunion.

**continuer de s'inscrire totalement dans les mobilisations et manifestations** qui seront proposées par l'intersyndicale nationale.

**Elles décident d'une journée spécifique de mobilisation des retraité·e·s** dans la semaine du 13 mars. Il s'agit de venir renforcer la mobilisation contre la politique gouvernementale par un courrier et une demande de rencontre auprès des groupes parlementaires. À Paris, ce sera un rassemblement Place Edouard Herriot, face à l'Assemblée

nationale et, en province, devant les préfetures et / ou devant les permanences des parlementaires. Les organisations de jeunes seront invitées à venir prendre la parole lors de nos rassemblements.

**Un communiqué sera rédigé et envoyé pour confirmer notre appel aux manifestations du 7 mars et aux manifestations du 8 mars, journée internationale des droits des femmes.**

**Un autre communiqué sera envoyé pour faire savoir que nous appelons à soutenir les**

### Réunion du G9 le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023

#### Actions spécifiques des retraité·es du 20 mars

À Paris, le rassemblement place Édouard Herriot, face à l'Assemblée nationale, se tiendra entre 12 h et 14 h. Il est souhaité des initiatives dans tous les départements (qui décideront du lieu de leur rassemblement, préfetures, permanences de parlementaires, etc.).

Pour la rencontre le 20 mars avec les groupes parlementaires, chaque organisation déterminera ses délégations. La conférence de presse se tiendra dehors, sur la Place, à 12 heures. Chaque organisation interviendra pendant 3 minutes au maximum.

La CGT gère la « logistique » (contacts avec la préfecture pour autorisation du rassemblement, banderole commune, camionnette sono, camionnette sandwichs, etc.).

### Rassemblement des organisations de jeunes le jeudi 9 mars

Le G9 est intervenu à Paris (par Marylène Cahouet, de la FSU), s'est présenté puis a dénoncé le projet de réforme qui aggraverait les conditions d'accès des jeunes à la vie professionnelle, qui transformerait la retraite en antichambre de la mort

### Réunion du G9 le lundi 13 mars 2023

Cette réunion a pris acte de la décision de l'intersyndicale de mobiliser pour les retraites le 15 mars et a décidé de déplacer nos rassemblements au 20 mars. À Paris, la préfecture a changé le lieu

### Rassemblement à Paris du 20 mars

De 12 h à 14 h 30, 500 personnes se sont rassemblées place Vauban, lieu imposé par la Préfecture qui a interdit la proximité de l'Assemblée nationale. La presse est venue en

**mobilisations des organisations de jeunes le 9 mars**, notamment pour l'amélioration des bourses scolaires et la situation économique des étudiantes et des étudiants. Nous leur proposerons que des « délégations » de nos neuf organisations participent à leurs manifestations et rassemblements avec une prise de parole de soutien, à Paris et dans les villes où il y aura des mobilisations.

#### Actions avec les organisations de jeunes

Les organisations de jeunes (syndicats, associations, partis politiques) appellent à un rassemblement festif et revendicatif le 9 mars place de la République à Paris. Le G9 y interviendra. Dans l'autre sens, des organisations de jeunes viendront intervenir dans notre rassemblement du 15 mars.

#### Consultation « de quoi ai-je besoin pour vivre ? »

Cette consultation a été décidée par la CGT et elle a conduit 6 000 retraité·es membres de la CGT à s'exprimer et à déterminer des revendications au plus près des besoins.

L'analyse est en cours, elle sera envoyée (avec un questionnaire vierge) à la fin de la semaine au G9 et à la presse.

De longs échanges montrent le grand intérêt de toutes les organisations à ce sondage... dont nous n'avons encore reçu aucun élément.

au lieu d'un temps libéré de la contrainte du travail. Il n'y a pas de guerre entre les générations. Le G9 invite les jeunes à venir intervenir lors des rassemblements le 15 mars, pour rappeler la solidarité entre nous.

qui sera place Vauban. Les divergences sur la stratégie ne permettent pas de fixer une nouvelle date de réunion, notamment par refus de FO. Il est décidé d'en reparler après les actions du 20.

grand nombre, des élu·e·s sont passé·e·s, rapidement, et chacune des 9 organisations a pris la parole ainsi qu'un porte-parole des organisations de jeunes.

**Patrice signale que, dans la discussion, les interventions** doivent permettre de savoir ce qui s'est passé en province pendant la période et notamment le 20 mars...

### Principaux éléments de la discussion :

- Denis Turbet-Delof rappelle que la Vendée avait établi un plan d'action (sur les soins, les Ehpad, le pouvoir d'achat, les maisons France service) qui a été perturbé par l'action interpro à qui la priorité a été donnée. Il n'y a rien eu le 20 mars, mais les retraité·e·s ont eu une forte présence dans les mobilisations interpro. Nous avons réalisé une « radioscopie fiscale » à partir des statistiques de la DGFIP et des chiffres trouvés sur le site de la Direction des Finances de Vendée. Ce sera envoyée aux membres du CA. Le document met en évidence le fait que moins de la moitié des personnes ayant un revenu ne paie pas d'impôt sur le revenu, mais que les autres impôts sont plus importants, que 40 % des retraité·e·s ont moins de 1 000 €. L'amalgame des impôts et des cotisations sociales est scandaleux. Les limites des actions syndicales tiennent certainement, aussi, à l'absence d'alternative « de gauche » estimée crédible par une majorité des opposants à la réforme. Notre combat n'est tout de même pas un échec.
- Jean-Pierre Nunès pour le Calvados informe d'un quiproquo en pleine mobilisation retraite, le G9 a proposé de ne rien faire, puis a organisé rapidement un rassemblement auquel Solidaires en réunion n'a pas participé. Le travail a continué au CDCA sur le financement de l'aide à domicile en interpellant le CD (Conseil Départemental) qui se vante beaucoup mais ne fait que le minimum obligatoire. Nous avons rencontré le CD, des élus de gauche du CD, un député et une sénatrice de gauche. L'UDIRS 14 proposera au G9 un rassemblement le 26 juin devant le CD en réunion pour le vote du budget.
- Geneviève Mérand pour Paris, précise que sur la place Vauban, il y avait 500 personnes dont une bonne présence de l'Udir. Nous avons organisé plusieurs flash mob en déployant une banderole contre la réforme, souvent en présence de la presse et de députés NUPES avec leur écharpe. Nous sommes présents dans les manifestations interpro avec les drapeaux.

Elles répondront à la question : l'apport des organisations de retraité·e·s a-t-il été suffisant durant le conflit syndical et social d'ampleur ?

- Anne Millant complète les actions sur Paris : distributions de tracts, flash mob dans plusieurs endroits de Paris (Hôtel de Ville, Montmartre, Louvre, etc.). L'Udir 75 a pensé intervenir devant les permanences des élu·e·s mais la forte présence policière ne l'a pas permis. La banderole de 10 m de long n'a été sortie qu'une fois dans les manifestations interpro, par manque de bras porteurs, les retraité·e·s s'étant réparti·e·s dans différents cortèges. Pour la suite, est envisagé un tract pour interpellier les député·e·s à voter la proposition de loi LIOT, mais il n'y a qu'une seule démocrate et tous les autres sont Macron. Pour les 100 jours, il faut faire quelque chose « Macron dégage », par exemple le 14 juillet. La mairie de « gauche » de Paris augmente les impôts fonciers et baisse les aides APA.
- Marc Lerbey confirme que la question du « débouché politique » est toujours présente. La phase des amendements à l'Assemblée nationale n'a pas toujours été bien comprise ni partagée.
- Odile Hervieu constate que beaucoup pensent que la suppression de la taxe d'habitation va leur faire gagner du pouvoir d'achat, alors que ça va notamment conduire à la suppression de prestations et de services venant des collectivités locales ; et c'est la même chose pour la redevance télé dont la suppression aurait permis de gagner du pouvoir d'achat.
- Catherine Fayet (91) voit, dans son quartier populaire, beaucoup de retraités (notamment des femmes seules) travailler pour compléter la maigre pension. Les actions ont été dynamiques avec des AG interpro, beaucoup de mobilisations, un blocage de la plateforme logistique Amazon ... grâce à la nombreuse présence de retraité·e·s Solidaires, Il est de plus en plus partagé que la Constitution de la V<sup>e</sup> République pose beaucoup de problèmes.



## Synthèse des interventions :

- **Au sujet de la stratégie d'actions des retraité·e·s**, l'Unirs a tenté de lancer le débat dans le G9 qui a fini par décider la journée d'actions du 20 mars. Les interventions ont montré qu'il ne s'est pas passé grand-chose le 20 mars. Pourtant, c'est un principe de base du syndicalisme, mobiliser le maximum de monde sur ce qui les concerne pour les emmener ensuite plus loin dans l'action collective.

- **La radioscopie fiscale peut-elle être un outil de réflexion et de mobilisation ?** Denis enverra son document au CA, ainsi qu'une fiche qui explique où chercher et quels éléments chercher. Nous en reparlerons à un prochain CA.

- **La surreprésentation des retraité·e·s dans les actions** a été évoquée plusieurs fois. Ils sont plus disponibles et ne subissent pas de perte de salaire, mais cela montre aussi une faiblesse des actifs.

## Congrès de la FGR-FP

Le 67<sup>e</sup> congrès de la FGR-FP s'est réuni à Dax les 4, 5, 6 avril 2023 avec 300 personnes. La FGR-FP regroupe essentiellement des syndicats de la FSU. Elle existe depuis 1936 et est présente dans tous les départements. Solidaires FIP comme Solidaires CCRF, qui sont aussi adhérents à cette structure, sont présents dans un certain nombre de départements... Denis Turbet-Delof y était invité au titre de l'UNIRS.

Chaque département s'est réuni en amont pour préparer le congrès, sur la base de textes. Les débats ont été riches sur des sujets généraux de fond : la place des retraité·e·s dans la société, la protection sociale, la Fonction publique et son avenir dans la société, la fiscalité. Sur ces quatre thèmes de nombreux éléments sont partagés par l'UNIRS. Le consensus cher à Solidaires était, là aussi, pratiquement au rendez-vous !

À l'issue de ces trois jours d'échanges, une motion « internationale » a également été débattue autour des notions fondamentales de la liberté, de l'éducation à la Paix et la recherche de la Paix.

Si l'Unirs devenait un syndicat à part entière, serions-nous capables de tenir un congrès de 300 personnes ?

**Denis est intervenu à la tribune** et a insisté sur l'utilité de travailler ensemble dans le G9. Nous ne savons pas si les autres organisations du G9 étaient invitées. Benoît Teste (secrétaire de la FSU) et Michel Jallamion, président de Convergences services publics, sont intervenus aussi.

Un membre de Solidaires Finances publiques (donc de l'UNIRS) est élu à ce bureau national, Marc Veyrat, et nous avons trois camarades à la commission exécutive.

**Yveline Bahy (25)** ajoute qu'il y a la rencontre militante à Lure sur la question des services publics. La désertification des services publics (Hôpital, maternités, services de santé, écoles, La poste, administrations fiscales, etc.), le développement de la numérisation et la dématérialisation sont des problèmes de plus en plus pesants pour les populations.

## Le Haut Conseil de l'Âge HCFEA

**Patrice informe que le président du HCFEA a changé**, c'est maintenant Jean-Philippe Vinquant (en remplacement de M. Fragonard). Il propose d'organiser les travaux du Conseil de l'âge autour de réunions plénières, de réunions en mode « groupe de travail » sur des sujets thématiques, de séminaires pour des échanges plus approfondis et des rencontres avec des acteurs non-membres du Conseil de l'âge. Ce fonctionnement semble convenir au G9. **Il propose de travailler sur :**

- « **Les conditions pour favoriser le bien vieillir à domicile des personnes âgées et âgées vulnérables** », avec des réunions régulières (une à deux fois par mois). La première réunion le lundi 15 mai serait consacrée aux approches et aux outils de prise en compte des besoins des personnes âgées / âgées vulnérables à domicile.

- **Une contribution aux États généraux des maltraitances**, avec un séminaire de travail le mercredi 17 mai puis une proposition d'avis

portant notre contribution qui sera discutée lors de la prochaine séance plénière du 25 mai.

**Les membres G9 du HCFEA se sont réunis hier, mais nous n'y avons pas participé, bien que**

nous sommes invités à chaque fois. D'habitude, nous y sommes sur des sujets préparés par des documents préparatoires.

Nous aurons un compte-rendu lors de la réunion du G9 le 16 mai.

## Les CDCA

**Patrice rappelle que nous sommes présents seulement dans 8 départements** : 14 Calvados, 29 Finistère, 34 Hérault, 35 Ille-et-Vilaine, 44 Loire Atlantique, 54 Meurthe et Moselle, 59 Nord, 94 Val-de-Marne et 3 départements s'y intéressent : 21 Côte d'Or, 69 Rhône, 80 Somme. Une liste Internet <unirs-cdca@solidaires.org> permet des échanges entre les membres.

**Michèle Béarez s'est proposée pour mettre en place une concertation entre les membres de l'UNIRS participant ou s'intéressant au CDCA.** Dans un premier temps, des échanges d'expériences ont circulé par Internet sur la liste dédiée aux CDCA, à partir du questionnaire suivant :

- Depuis quand le CDCA fonctionne
- Depuis quand y es-tu délégué·e et dans quel collège ?
- Le CDCA a-t-il voté un règlement intérieur ?
- Y a-t-il un bureau qui fonctionne ?

### Dans la discussion :

- Le Calvados confirme que le CDCA ne fait pas grand-chose, il ne faut pas compter sur les personnes chargées de l'animer pour le faire vivre. Des départements ne réunissent pas le CDCA. Le financement de l'aide à domicile est abordé par l'intersyndicale, pas par le CDCA. Les politiques fonctionnent entre eux sans s'encombrer du CDCA, d'où le rassemblement devant le CDCA le 26 juin.
- Dans le Nord, le CDCA fonctionne un peu mais toujours en poussant à la roue.
- Denis Turbet-Delof évoque aussi les instances CESER dans lesquelles nous avons des représentant·e·s et qui abordent des sujets concernant les retraité·e·s comme les déserts médicaux. Il rédige une note à envoyer aux membres du CESE et des CESER sur les besoins de réflexions des retraité·e·s.

- Y a-t-il des votes et comment se passent-ils ?
- Quels sujets ont été abordés en plénière ces deux dernières années ?
- Combien de plénières chaque année ?
- Quels sujets en formation ? Combien de réunions de formations ?
- Y a-t-il des commissions ? Sur quels thèmes ?
- Avez-vous un budget fonctionnement ?
- Qu'est-ce qui marche bien ? Qu'est-ce qui ne marche pas ?
- Comment sont les relations avec le Département ?
- As-tu des questions à poser au groupe concernant les CDCA ?

**Pour le moment, ont répondu le Calvados, le Nord, la Meurthe-et-Moselle.**

En général, les Conseils Départementaux ne font pas vivre leur CDCA, ils préfèrent décider seuls de leur politique sociale sans rendre de compte.

- Jean-Pierre Nunès informe que le membre de son Ceser va changer, il constate que les instances nomment une personne puis ne la suit pas, alors que des informations et des réflexions sont nécessaires.
- Gérard Gourguechon informe que, pour Solidaires, Cécile Gondart et Serge Le Quéau sont membres du CESE national. Ils ont formé un groupe avec d'autres (FSU et Confédération Paysannes), ce qui a permis d'avoir plus de poids. Si nous avons un sujet à travailler, nous pouvons leur demander de le faire avec davantage de moyens que nous. C'est la troisième chambre, elle produit des rapports publiés et regardés.

# Campagne des cotisations 2023

Le trésorier Denis Turbet-Delof annonce que l'Unirs se porte bien avec 4 793 € sur le compte-courant et plus de 11 000 € sur le livret A.

La troisième relance a permis de rattraper un peu le retard, mais pour le moment, nous n'avons que :

- **3 152 adhésions de 17 structures nationales** : SNABF, SNJ, Solidaires CCRF, Solidaires Douanes, Solidaires Finances publiques, Solidaires informatique, Sud BPCE, Sud Cam, Sud centrale, Sud culture et médias Solidaires, Sud éducation, Sud Insee, Sud-Rail, Sud Recherche, Sud rural territoires, Sundep.
- **207 adhésions directes viennent de 19 structures départementales** : 04 Alpes de Hte Provence, 11 Aude, 13 Bouches du Rhône, 14/50/61 Calvados, Manche, Orne, 19 Corrèze, 22 Côtes d'Armor, 25 Doubs, 27/76 Hte Normandie, 37 Indre et Loire, 44 Loire Atlantique, 57 Moselle, 58 Nièvre, 63 Puy-de-Dôme, 71 Saône et Loire, 74 Hte Savoie, 82 Tarn et Garonne, 83 Var, 85 Vendée, 91 Essonne.

**Les structures non citées vont vite réparer leur oubli...**

## Principaux éléments de la discussion :

Catherine Fayet est adhérente d'un syndicat Santé sociaux où les retraité·e·s ne participent pas aux réunions du syndicat.

Dans le Calvados, certains sont restés dans leur syndicat santé d'autres ont quitté pour adhérer directement aux retraité·e·s. Nous avons demandé au syndicat santé d'intégrer leurs adhérent·e·s au groupe retraité·e·s mais le syndicat santé est incapable de dire qui est adhérent (seules les sections le savent). L'Unirs a-t-elle un budget prévisionnel ?

Anne Millant informe qu'à SUD-Rail, la cotisation est divisée par deux. Une partie des votes sur la filialisation concerne les retraité·e·s (mutuelle, facilités de circulation).

Jean-Louis Van-de-Wièle signale que SUD Santé sociaux est interpellée régulièrement dans le Nord pour qu'elle informe ses retraité·e·s, mais le syndicat ne sait pas combien il a d'adhérent·e·s et craint de les voir partir ailleurs.

Patrice Perret rappelle l'historique des adhésions des retraité·e·s qui explique que la très grande majorité des adhérent·e·s le sont dans une structure nationale et qu'ils sont d'office membre de l'Unirs,

Le 8 juin, l'Unirs, le groupe de travail budget et celui sur les statuts de Solidaires se réunissent, puis ses réflexions seront soumises au CN Solidaires de fin juin.

Actuellement, Solidaires verse une subvention de 2 500 € chaque année, en complément des adhésions des structures. Sachant que chaque structure nationale verse à Solidaires 4,65 € par an et par adhérent, devons-nous remplacer le forfait de Solidaires par une somme par an et par adhérent·e retraité·e ?

Certaines structures parlent d'un double vote, cet argument ne tient pas, l'UNIRS voterait uniquement pour les adhésions directes, c'est-à-dire des personnes qui aujourd'hui ne votent pas dans Solidaires.

il n'y a pas de concurrence, de volonté de récupérer des adhérent·e·s. La seule question qui se pose est la répartition des cotisations versées qui se fait aujourd'hui via la subvention de Solidaires à l'Unirs, et un peu via le versement forfaitaire de l'adhésion des structures nationales.

Il est interpellé par la contradiction entre le syndicat santé du 91 qui ne veut pas de retraité dans ses réunions et la fédération santé qui ne veut pas de l'Unirs car les retraité·e·s participent aux réunions des syndicats et y votent...

Lors du dernier BN de Solidaires, l'Unirs a demandé que les retraité·e·s qui ne sont pas dans une structure nationale soient considérés comme des adhérent·e·s, ce qui demande deux évolutions : la structure départementale verse à l'Unirs 4,65 € par an et par adhérent qui les reverse aussitôt à Solidaires ; l'Unirs vote en CN de Solidaires au nom de ses adhérent·e·s. Ces évolutions seront regardées, étudiées lors du groupe de travail du 8 juin, en lien avec le budget et les statuts, puis présentés au CN de fin juin.

Le trésorier Denis Turbet-Delof a fait une simulation, si on reverse tout ce que les départements nous verseront, il ne restera rien pour l'Unirs et il nous manquera de l'argent. Au CA d'aujourd'hui, quelques personnes ont demandé

une participation financière pour leur déplacement, si cette demande était générale, notre budget ne tiendrait pas. Chaque département a été interrogé sur les possibilités de son budget, seul le Calvados a répondu, pourtant cette information est importante pour savoir combien il est possible de demander au département. Le changement de cotisation augmenterait la cotisation d'une majorité de départements. Pour les structures nationales, le plus sage semble être de ne pas augmenter leur participation mais de demander davantage à

Solidaires (nous avons une enveloppe de 5 000 € que nous avons réduite à 2 500 €).

Anne Millant remarque que les adhérents dans les départements vont plus payer que ceux des structures nationales.

Catherine Fayet signale le risque, alors que le nombre de retraité·e·s augmente, que celui des adhérent·e·s de l'UNIRS baisse car certains qui sont dans les syndicats ne sont pas connus.

## Adhésion de l'UNIRS à l'association Acrimed

Anne Millant rappelle que, suite à la venue du camarade d'Acrimed au précédent CA, l'idée a germé de les aider en adhérant et en s'abonnant à leur journal « Médiacritiques ».

D'autres structures peuvent le faire aussi.

Elle informe qu'Acrimed envoie chaque jour par Internet des alertes sur l'essentiel des contenus dans la presse du jour.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Denis est chargé de faire le nécessaire.

Jean-Pierre Nunès suggère de proposer de faire venir Acrimed à une réunion du CN de Solidaires.

Gérard Gourguechon en fera part lors de son intervention au prochain BN de juin.

## Les dossiers revendicatifs en cours

Anne Millant présente ces dossiers amendables. Ils seront envoyés suffisamment à l'avance pour

arriver à temps pour être adoptés à l'AG de décembre.

### La fracture numérique

Jean-Pierre Nunès (réfractaire à l'informatique) propose d'ajouter dans l'introduction les effets négatifs du numérique sur l'environnement : l'extraction des matières premières, les gaz à effet de serre dus au fonctionnement et à la consommation électrique des ordinateurs, des réseaux et des centres de données (plusieurs centrales nucléaires), la production de déchets électriques et électroniques.

Les revendications : ne pas obliger à utiliser l'informatique, refuser la dématérialisation pour ne pas isoler les usagers, les priver de droits, discriminer. Le numérique doit être au service chaque citoyen (loi informatique et libertés). Le respect des droits impose le maintien ou la remise en place d'un accueil physique.

Les dangers de l'utilisation doivent être développés : captation de données personnelles, anxiété, dépression, isolement, cyber attaque, fichage, addiction, usurpation d'identité. Il remet un document écrit à la main à Anne qui l'intégrera au dossier.

Jean-Yves Lefort : les préfectures ne travaillent que sur rendez-vous, qu'il faut prendre uniquement par Internet.

Patrick Disclyn : un passeport s'obtenait en 8 jours, maintenant il faut plusieurs mois. Sa fille enseignante est obligée de mettre en place des blogs avec son téléphone portable.

Jacky Chataigner s'inquiète de la reconnaissance faciale qui va se mettre en place pour les Jeux Olympiques ... et qui restera ensuite. Toutes les dépenses contraintes augmentent avec les offres Internet.

Jean-Louis Van-De-Wièle préfère le contact humain, s'oppose à Internet mais constate qu'il est difficile de faire sans. Dans les magasins, les caisses automatiques se multiplient et du personnel incite à y aller ... en supprimant lui-même son emploi.

Gérard Gourguechon remercie Jean-Pierre Nunès pour ses amendements qui montrent que c'est un sujet important. Le G9 discute de l'accès aux droits, lorsque notre dossier sera finalisé en AG, nous pourrons le mettre en débat au G9.

Yves Le Lann signale que les précaires et les personnes handicapées sont concernés par cette fracture numérique. Les absurdités administratives augmentent.

Anne Millant constate que l'emploi du smartphone est chronophage.

Jean-Pierre Nunès informe que l'inventeur des données qui défilent sans cesse à l'écran commence à le regretter. C'est l'utilisateur qui fait le travail en dépensant de l'énergie. Il faut maintenant porter plainte en ligne ... avant d'aller concrétiser physiquement à la police. La numérisation est une discrimination, une partie de la population est exclue de façon volontaire. Même des professionnels peuvent rencontrer des difficultés pour remplir un dossier sur Internet. L'outil peut être indispensable, mais nous ne sommes pas obligés de l'avoir.

Denis Turbet-Delof signale que la défenseure des droits a rédigé un rapport et alerté les pouvoirs publics. Des responsables politiques hypocrites veulent aider à utiliser Internet, et non à faire autrement. L'UNIRS pourrait solliciter la défenseure des droits avec des éléments concrets. L'argument de ne plus faire de papier ne tient pas, il faut imprimer.

Jacky Chataigner rappelle que beaucoup ne maîtrisent pas les démarches administratives, savoir utiliser un téléphone ne suffit pas. Macron prévoit de signaler en ligne la présence de chasseurs pour éviter ces zones. Que ferait-on sans Internet ? Nous devons même cocher des cases pour trouver une date de réunion syndicale.

Patrick Disclyn : tous les achats réalisés sur Internet préparent le terrain à la suppression du liquide.

### Les mobilités

Personne n'a proposé de modification pour le moment, mais un camarade doit le faire prochainement. Une fois intégrées les propositions,

### La fin de vie

La convention citoyenne doit être ajoutée dans la chronologie déjà présentée.

Catherine Fayet : le problème n'est pas l'outil mais son utilisation et son corollaire, la suppression des accueils physiques. L'outil permet des échanges rapides, de rédiger un tract collectivement en faisant participer les jeunes. Dans les établissements scolaires, des tablettes gratuites sont demandées.

Marc Lerbey n'arrive pas à utiliser Internet. En gare, il n'y a personne ou c'est alors pour renvoyer sur une borne. Il a pris des billets sur Internet en prenant plus d'une heure. En général, les sites sont compliqués, ce qui accentue la fracture numérique.

Geneviève Mérand dénonce l'aberration écologique d'Internet. Les gouvernants y voient une économie. A Monoprix, elle a vu des cabines pour des consultations médicales, ce que des médecins ont accepté. Les campagnes manquent de médecins, de services publics, ... La société libérale détruit la planète. Une réflexion fondamentale s'impose.

Jean-Yves Lefort se rend compte que la fracture numérique ne concerne pas que les seniors. Elle va plus loin.

Anne précise qu'elle ne prend en compte que les remarques qui concernent les seniors. Celles de Jean-Pierre, les libertés publiques nous concernent.

Odile Hervieu constate que l'envoi d'une information par Internet multiplie les échanges par rapport au papier qui demande davantage de préparation.

**Conclusion d'Anne Millant** : elle intègre les modifications demandées et renvoie le texte pour validation.

Elle précise que notre texte se limite aux seniors mais que ce sujet concerne aussi des réflexions générales. Ceci devra se terminer par le débat de notre AG de décembre 2023.

le Cahier sera également finalisé pour être transmis aux UDIRS et pour être débattu lors de l'AG de décembre 2023.

Le dossier sera proposé à l'AG de 2024.



## Échanges sur la guerre en Ukraine

Gérard remercie Christian, Patrick et Verveine pour leur présence à notre C.A. Nous avons souhaité travailler sur cette question car nous pensons que nous ne pouvons pas nous contenter de « déplorer la guerre » et affirmer que nous sommes pour la paix. Quand un pays en agresse un autre, il est déjà trop tard pour parler seulement de paix, sauf à dire qu'il faut entériner les conquêtes

### Christian Mahieux informe du travail de Solidaires dans différents cadres collectifs :

**Pour Solidaires**, fin février 2022, plutôt que de partir dans de grandes analyses « hors sol », nous avons regardé les besoins des syndicalistes de lutte, proches de nos valeurs, en Ukraine, et, si possible, en Russie et en Biélorussie. Nos premiers contacts ont été possibles grâce à des camarades du secteur international de la CGT et à un militant ukrainien vivant en France. Ils ont dit avoir besoin d'armes (nous ne pouvions pas répondre à ces besoins, de ce fait la discussion n'a pas eu lieu dans Solidaires), de soutien matériel et politique. Rapidement en mars, le BN Solidaires a adopté un texte (condamnation de l'invasion, pour la paix, soutien à la résistance) puis a précisé la notion de paix : cela ne signifie pas renvoyer dos à dos les deux camps, mais que pour aller vers une paix juste et durable, ceci nécessitait la victoire de la résistance Ukrainienne. L'avant dernier numéro « Les Utopiques » a porté sur guerre, paix, désarmement, impérialismes. Le dernier numéro comporte un article de SUD Industrie sur les ventes et la production d'armes, les reconversions par des camarades travaillant dans ce secteur. Bien sûr, nous soutenons les syndicalistes ukrainiens, en résistance contre l'invasion russe et en lutte contre le gouvernement libéral et contre le patronat qui, par exemple, décompte du temps de travail les interruptions pour alerte de bombardement, lorsque le rapport de force local est défavorable aux travailleurs et travailleuses.

**La 4<sup>e</sup> rencontre du RISL (réseau syndical international de solidarité et de lutte dans lequel est Solidaires)** en avril 2022 à Dijon a décidé l'envoi d'une délégation en Ukraine comprenant CSP Conlutas (Brésil), Cobas (Espagne), Solidaires, ADL Cobas (Italie), IP (Pologne), qui a permis des contacts directs sur place. Cela a permis de constater l'affaiblissement des syndicats par les départs volontaires pour la résistance en armes. Il y avait déjà des camarades morts sur le Front. Un deuxième convoi est parti fin septembre (dans

territoriales obtenues par le pays agresseur. Par ailleurs, nous pouvons nous interroger sur ce que nous devrions faire en tant qu'organisation syndicale si pareil drame nous arrivait. En outre, il nous faut réfléchir à ce que ça implique quand nous parlons de souveraineté nationale en matière sanitaire, énergétique, alimentaire, etc., si nous n'avons pas la souveraineté militaire.

lequel était Verveine) et un troisième partira mi-juin 2023 pour des aides matérielles, limitées par les possibilités financières. La souscription est toujours ouverte. Les besoins sont nombreux et importants (moyens de survie, gilets pare-balles, etc.) et souvent nous ne sommes pas en mesure d'y répondre.

**Un camarade syndicaliste ukrainien est venu en février 2023** au cours d'une tournée européenne (Paris, Lyon, Portugal, Espagne, Italie, Pologne). En France, elle a permis à des camarades de discuter avec ce syndicaliste ukrainien dont la famille est engagée sur le front dans la résistance armée. Son passage et son témoignage ont permis de sensibiliser plus de camarades aux drames que vivent ces syndicalistes. Nous imaginons ce que ça veut dire que s'engager dans la résistance non armée et dans la résistance armée, en dehors même de l'appel « officiel » des autorités militaires du pays. Un petit livre du RISL (Ukraine, solidarité syndicale en temps de guerre - Editions Syllepse, disponible à Solidaires) relate des témoignages.

**L'intersyndicale française à 8** s'est mise en place en 2022, dans la suite d'intersyndicales internationales plus anciennes, notamment sur l'Iran, avec les ambiguïtés du soutien (les motivations sont en partie différentes selon les organisations mais les textes sont corrects sur ce soutien). L'intersyndicale a organisé aussi l'envoi de matériels, entreposés dans un hangar SNCF à Villeneuve-Saint-Georges et qui devait partir dans 2 wagons remplis, tout cela négocié par Julien de SUD-Rail. Cet envoi massif a demandé un peu de temps, ça a trainé jusqu'à janvier 2023 où c'est parti par la route... Deux véhicules genre « trafic » ont aussi été envoyés. Verveine était aussi de ce déplacement. Le 20 juin 2023 dans la salle de la bourse du travail Hénaff à Paris, un meeting intersyndical accueillera deux responsables nationaux des syndicats ukrainiens KVPU et FPU.

**Le Comité français du RESU, réseau européen de solidarité avec l'Ukraine et contre la guerre,** rassemble des syndicats, associations, partis politiques et des personnes actives dans cette zone. Une partie de la gauche est réticente au soutien à la résistance. Le travail se fait en direct avec des Ukrainiens toujours au pays et en liens avec des Ukrainiens qui vivent en ce moment en France.

Le RESU a organisé trois manifestations (juin 2022, décembre 2022, février 2023) réussies derrière une grande banderole non siglée (« Solidarité syndicale avec la résistance ukrainienne. Pour la paix, troupes russes hors de l'Ukraine. Soutien à tous les réfugié·e·s »). C'est un important symbole de soutien. Une brochure a été rédigée en septembre 2022 (« Soutien à la résistance ukrainienne »).

**Christian termine en affirmant que, pour ancrer les questions internationales dans le syndicalisme,** il faut passer par les équipes syndicales, ce qui peut/doit commencer par des contacts et des rencontres de camarades de mêmes secteurs professionnels (cheminots, éducation, santé, étudiants, etc., et retraités). Tout ceci est très direct et très concret pour les camarades. Dans ce qui nous guide, il y a l'idée générale du droit à l'autodétermination des peuples, mais pas le fusil sur la tempe. Les contacts avec des syndicalistes russes sont très difficiles en ce moment, et les syndicalistes Biélorusses sont en prison.

### **Patrick Le Tréhandat intervient sur les retraites en Ukraine.**

Les infirmières ukrainiennes sont chronométrées dans chacun de leurs actes, par des personnes ignorant les contraintes du métier.

**Les retraité·e·s sont très vulnérables dans l'état de guerre dans lequel est le pays aujourd'hui,** à cause de leur mobilité difficile avec leur maigre pension, accrue dans une période de guerre, à cause aussi de leur attachement à leur lieu de vie. Ils restent chez eux malgré les risques de bombardement. Ils ne peuvent pas partir de chez eux si leurs enfants ne viennent pas les chercher. Une partie sont des réfugiés interne en Ukraine, ou externe notamment en Pologne et en Allemagne.

L'âge de départ en retraite est 60 ans avec 30 années de cotisation. La pension moyenne s'élève à 112 €. La retraite principale est par répartition, mais une retraite par capitalisation est développée par le gouvernement, avec le soutien de la presse. Les pensions augmenteront de 16 %, mais l'inflation est de 26,6 %.

Parmi 48 millions d'habitants, 11 millions sont retraité·e·s.

La résistance des retraités prend la forme de fabrication de filets de camouflage, de tricotage pour les soldats, d'offre de gâteaux empoisonnés aux soldats russes par les grands-mères, de récolte de renseignements sur les déplacements des troupes russes... Un « bataillon des grands-mères » s'entraîne au maniement des armes.

Dans les confédérations, les retraités ne sont pas organisés, mais il est possible de trouver des contacts de personnes en retraite.

7 200 conflits du travail ont concerné la suspension des conventions collectives, les arriérés de salaires. Les deux confédérations s'opposent à la retraite par capitalisation et sont très attentives aux actions en France.

### **Verveine Angeli fait part de son vécu lors de ses contacts en Ukraine.**

Elle informe des modifications du code du travail en cette période de guerre (les patrons profitent de la situation) comme l'interdiction des manifestations. Les syndicats dans les entreprises maintiennent des liens avec les personnes parties au front et demandent le maintien du salaire. Le patronat se compose d'oligarques russes et ukrainiens, de représentants de grandes entreprises mondiales. En septembre 2022, elle a pu participer

à une rencontre avec une quarantaine de camarades, où c'était très émouvant et impressionnant. Des syndicalistes s'engagent dans la défense territoriale de leur pays.

Les syndicats agissent pour que les syndicalistes partis à la guerre ne soient pas de la chair à canons, ils demandent des moyens en armes et protections. Elle remercie l'UNIRS 14/50 pour leurs aides importantes.

## Principaux éléments de la discussion, des questions et des réponses :

- Le gouvernement semble correct dans cette période de guerre, mais il est très antisocial et libéral. Il a été élu par un peuple qui vit dans la misère, pour lutter contre la corruption. Le président ressemble à Macron, il commençait à baisser dans les sondages et risquait de partir, mais la guerre lui a donné une grande stature qui fait penser au rôle joué par De Gaulle avec l'ambiguïté de porteur de la résistance et de dizaines d'années de politique libérale. Le comportement, la stature gagnée par le président font craindre ensuite un statut de dictateur ou, pour le moins, de régime autoritaire, après la guerre.
- La lutte de classes continue pendant la guerre (nous l'avons vu en France en 14/18) et les dirigeants en profitent pour exploiter davantage les personnes qui travaillent en utilisant le chantage, voire en considérant les résistances aux directives gouvernementales et patronales comme des actes de trahison. Comme en France en 14/18, le gouvernement parle certainement d'union nationale face à l'ennemi. Cela nous interroge sur ce que nous devrions faire en cas de guerre, pour faire vivre la résistance et le syndicalisme, pour défendre la paix et s'armer, pour ne pas subir le capitalisme. Nous devons y réfléchir maintenant sans subir l'urgence et la pression. La situation est différente dans les pays agresseurs où le syndicalisme est écrasé, à l'inverse des pays agressés. Être anticolonialiste aujourd'hui est presque considéré comme être terroriste.
- Nous avons vu aussi que le système capitaliste utilise le motif de « la guerre en Ukraine » pour expliquer l'augmentation des prix et l'inflation, alors que seuls deux ou trois secteurs commerciaux sont effectivement affectés.
- Les richesses, accaparées par les oligarques, sont les ressources agricoles, les mines et aussi des entreprises de haute technologie notamment pour la fabrication des drones. Elles sont suffisamment importantes pour provoquer une partie de l'inflation subie en Europe.
- Les contacts avec les retraités sont importants, l'UNIRS est preneuse.
- Un syndicat de soldats existe, celui des LGBT qui défendent leurs droits.
- Les ouvriers au front n'accepteront pas n'importe quoi à la fin de la guerre : se poseront les questions de rendre les armes qu'ils ont appris à

utiliser, de rattraper les salaires non versés alors que les conditions de vie étaient terribles, ... Quel avenir de celles et ceux qui étaient dans la résistance ? En France, la résistance était composée de façon très large avec les deux extrêmes, qui se sont affrontées ensuite pour savoir qui allait rester en place et De Gaulle a réussi à faire rendre les armes.

- La solidarité n'est jamais à la hauteur des enjeux. À Nantes quatre associations ukrainiennes travaillent correctement mais séparément à la solidarité : il faut choisir entre 4 actions de solidarité ayant lieu en même temps. La CGT n'a pas signé l'appel à solidarité car elle est pour la paix par le désarmement et le cessez le feu immédiat entérinant les conquêtes de Poutine. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes doit être respecté.
- Une dette colossale sera à prendre en compte à la fin de la guerre. Le FMI est déjà à l'affût. Les camarades Ukrainiens nous disaient de profiter de la guerre où tout semble possible pour aider l'Ukraine, pour relancer la campagne pour étaler ou annuler les dettes.
- L'OTAN s'est étendu, probablement par souci de protection contre les envies de Poutine d'étendre la Russie. Nous étions contre le bloc militaire de l'OTAN, et nous le sommes toujours car ce n'est pas un instrument de la paix, mais nous comprenons que l'OTAN peut être perçu comme une protection, surtout en habitant dans un pays limitrophe à la Russie. C'est compliqué. Le budget militaire augmente dans tous les pays, pas à cause de la guerre en Ukraine qui représente une infime partie des budgets, mais en conséquence d'une politique de militarisation de la société.
- Les très nombreuses informations sur l'Ukraine ne disent pas un mot sur les aspects développés aujourd'hui, comment les faire savoir au grand public ? Un général de l'armée française en retraite a expliqué sur France Info que la Russie ne pouvait pas gagner contre un peuple en armes.

**Publicité :** le correspondant à Moscou et Prix Albert Londres, Benoît Vitkine, a publié un excellent roman noir « Les Loups », sur ce qui se passe entre la Russie et l'Ukraine.

### Décisions, l'UNIRS :

- Fait immédiatement un don financier de solidarité de 2 000 €.

- Fera savoir à nos différentes structures qu'il est possible d'aider financièrement et de participer à des initiatives.
- Tentera de clarifier l'état des lieux des retraites en Ukraine.
- Continuera d'essayer de débattre sur ce que voudrait dire souveraineté nationale dans ces

domaines et réfléchir sur les alliances militaires. Un syndicalisme de transformation sociale se doit de réfléchir à ces problèmes, sans les laisser aux mains des militaires.

- Répondra favorablement à tout contact avec des associations de retraité·e·s en Ukraine.

## Les immigré·e·s et la retraite

Verveine Angeli s'occupait de l'immigration et du racisme lorsqu'elle était secrétaire nationale de Solidaires. Actuellement en retraite, elle assure la permanence de Solidaires Montreuil pour les travailleurs sans papiers.

**Elle a constaté que certains immigré·e·s qui arrivent en retraite, n'arrivent pas à toucher leur retraite.** Les manifestations retraites à Paris sont notamment animées par les grévistes de Chronopost qui insistent sur le droit à la retraite. Elle a rédigé un article pour les Utopiques sur les immigrés confrontés à de fortes injustices (accès aux droits) qui subissent des inégalités d'accès aux droits (précarité sur Internet, maîtrise de la langue). Cela pose le problème des droits payés mais non consommés et renvoie à la campagne racket de Solidaires Finances publiques. Certains sont renvoyés dans leur pays sans avoir jamais eu accès aux droits correspondants à leurs cotisations. D'autres sont restés 15 ans en France, mais subissent une carrière amputée des années sans papiers. L'aide médicale AME donne droit à la santé aux sans-papiers, mais elle n'a pas d'équivalent sur les retraites. Pour travailler, un sans papier donne parfois le nom d'une autre personne et ses cotisations ne lui reviennent pas.

**Ces immigré·e·s exercent très souvent les métiers les plus dangereux,** les conditions de travail les plus pénibles... Ils subissent des contraintes du fait de problèmes de santé, de logement, de choix pour leur lieu de vie, des faibles pensions, de l'obligation de vivre 9 mois (6 avant la loi retraite) en France pour bénéficier de l'ASPA qui compose la faible pension, ce qui limite les allers et retours au pays près de la famille. Ils subissent les inégalités issues directement de la carrière.

**Des initiatives existent,** notamment à la SNCF et dans les mines du nord de la France, Un collectif en région parisienne avec l'UNRPA Ensemble & Solidaires, l'ATMF Association des Travailleurs Maghrébins de France, des centres sociaux, a organisé des rassemblements devant les CNAV pour obtenir des accueils physiques.

Une pétition initiée par GISTI et ATMF, signée par bien d'autres dont Solidaires, conteste le passage de 6 à 9 mois le temps imposé en France pour percevoir le minimum ASPA.

Les cotisations sociales qui se perdent sont inconcevables, cela interpelle nos revendications, notamment les inatteignables 37,5 ans de cotisation.

Des immigré·e·s ont travaillé avant dans des entreprises voyous qui ont prélevé des cotisations sur les salaires mais ne les ont pas versées à l'URSSAF.

Des tirailleurs sénégalais viennent d'avoir le droit de rester dans leur pays et de toucher leur retraite, grâce aux mobilisations ... et au faible nombre de survivants. Ce sont des tirailleurs, mais surtout des travailleurs qui ont enrichi la France.

Nous ne connaissons pas le nombre de personnes concernées, les statistiques d'entrées légales et illégales ne sont pas diffusées.

### Décisions :

- L'UNIRS sera informée des initiatives de soutien par Verveine.
- Nous prendrons contact avec Ensemble & Solidaires présente sur ce terrain et leur demanderons d'être tenus au courant des activités dans ce domaine.
- Nous réfléchirons aux revendications spécifiques des retraité·e·s et générales sur l'accès aux droits.
- Nous en parlerons au prochain BN de Solidaires.



## Le dossier ASH

Gérard Gourguechon rappelle que nous avons réfléchi à l'ASH, l'Aide Sociale à l'Hébergement, suite à des demandes du Loiret et à leurs travaux. Notre texte Solidaires a été amendé notamment par le Loiret puis soumis au G9 national qui a accepté de travailler aussi sur ce thème et qui en discutera lors de la prochaine réunion le 16 mai.

**Gérard présente le texte** destiné à des personnes qui découvrent l'ASH. Nous devons aujourd'hui examiner les revendications qui concluent le texte.

L'hébergement en Ehpad coûte très cher, plus que la pension de la plupart des personnes retraitées qui résident en EHPAD. Très souvent, il faut trouver le complément ailleurs et faire appel à l'ASH attribuée par les Départements. Cette allocation est reprise sur succession. Son montant prend en compte tout ce que les obligés alimentaires, enfants voire petits-enfants, peuvent prendre en charge selon leurs revenus déclarés (application du code civil). Un coût élevé de l'Ehpad et un décès tardif peuvent vider la succession, ce qui incite des personnes à ne pas faire appel à l'ASH et à mourir chez eux sans soins. Depuis le moyen-âge, les prestations reposaient sur la famille uniquement et sur la charité. Le progrès social a permis de collectiviser les aides. L'APA n'est plus reprise sur la succession.

À terme, nous voulons qu'il n'existe plus aucun « reste à charge » pour les personnes qui doivent engager des dépenses du fait de leurs besoins d'aides et d'assistance liés à leur perte d'autonomie, que ces services leur soient rendus à domicile ou en établissement spécialisé. Les actuels « restes à charge » résultent tout à la fois du niveau trop bas de trop de pensions de retraite et du coût très élevé de nombreux services, à domicile et plus particulièrement en établissement, du fait de frais d'hébergement liés au foncier très souvent plus importants que le niveau des pensions des personnes. À terme donc, il n'y aurait plus de reste à charge. Il n'y aurait donc plus lieu à application du principe de subsidiarité ni à faire appel à des « obligés alimentaires » pour payer les frais d'hébergement et pas plus à un recours sur succession pour récupérer les frais engagés par le département. L'ASH pourrait disparaître, devenant sans objet.

**Notre objectif, à moyen terme, est double :**

- Il s'agit de parvenir à une prise en charge à 100 % par la sécurité sociale de la perte d'autonomie, par la branche maladie, liée au classement des personnes dans les GIR, retenu pour ouvrir droit à la prise en charge à 100 %.
- Les prestations seraient rendues par un grand service public de l'aide à l'autonomie, qui regrouperait à la fois les services de l'aide à domicile, ceux dispensés par les EHPAD, les Unités de Soins de Longue Durée (USLD) et les établissements spécialisés et leurs personnels.

Ceci conduirait à l'égalité territoriale et à l'unification nationale des pratiques, des tarifs, des conditions d'accès et d'hébergement.

**Des revendications intermédiaires.**

**Dans l'immédiat :**

- **Il faut considérer les personnes en perte d'autonomie comme des personnes victimes des aléas de la vie**, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous pensons que la prise en charge doit être assurée par la branche maladie de la Sécurité sociale. Les résidents en EHPAD doivent être traités comme les patients à l'hôpital qui n'ont pas à participer directement au coût de l'immobilier ni à l'amortissement des investissements.
- **Il faut développer les EHPAD publics** et restreindre le « marché » des investisseurs privés toujours à la recherche de forts rendements financiers et ne plus les financer, directement ou indirectement, par des budgets publics. Il faut renforcer le droit de regard des ARS et des départements sur les transferts d'autorisation et de ventes. Il faut supprimer les dispositifs de défiscalisation pour les investissements immobiliers en EHPAD et obliger les EHPAD privés à ouvrir plus de lits habilités à l'aide sociale. Tout ceci devrait conduire à une réduction du coût des EHPAD et à diminuer, en conséquence, les difficultés financières des personnes.
- **Il faut améliorer les conditions de travail des personnels** et les conditions de vie des personnes en parvenant rapidement au ratio d'un soignant pour un résident.
- **Il faut aller rapidement vers les mêmes normes nationales** sur l'ensemble du territoire. Il faut très rapidement, dans tous les départements, supprimer les petits-enfants des obligés alimentaires.



- **Il faut augmenter le reste à vivre des résidents.**
- **Il faut, progressivement, réduire le champ des charges rattachées à l'hébergement** et, dans le même temps, élargir le champ de ce qui est mis à la charge de l'assurance maladie.
- **Il faut organiser des contrôles fréquents, effectifs, non signalés à l'avance,** des entreprises et des établissements délivrant des soins à domicile ou en établissement, par des contrôleurs de la sécurité sociale. Il faut donc recruter du personnel habilité au contrôle,

formé et familiarisé au contrôle de gestion et spécialement affecté au contrôle des EHPAD privés. Ces opérations devraient permettre notamment de supprimer les cas de maltraitance et les écarts inadmissibles entre le coût des prestations et leur réalité effective.

- **Il faut renforcer les conditions d'attribution des agréments** lors de la création d'EHPAD.
- **Pendant le même temps, pour élargir le nombre de bénéficiaires, il faut notamment supprimer la barrière d'âge.**

### Principaux éléments de la discussion :

- Bernard Tapie a donné tout son argent à des membres de sa famille et n'a pas pu régler ses immenses dettes. Pourquoi demander alors de rembourser l'ASH ?
- L'égalité devrait s'imposer sur tout le territoire : mêmes règles pour déterminer le GIR et pour attribuer l'ASH.
- Le texte demande un contrôle par l'ARS alors que nous revendiquons la suppression des ARS qui sont aujourd'hui la courroie de transmission des politiques régionales. L'intersyndicale Calvados a rencontré l'ARS qui a renforcé son équipe de contrôleurs, mais le contrôle s'effectue sur documents et la visite physique ne s'effectue que si une anomalie est détectée ou si la famille se plaint. Seulement 150 personnes doivent contrôler 7 500 établissements. En cas

d'infraction, ce sont des conseils, des recommandations et non des sanctions. Les ARS contactées pour des faits de violences sexuelles n'ont rien fait.

- Une vigilance est-elle possible sur les changements d'attribution de la gestion d'un Ehpap public.
- Le rapport Libault n'était pas mauvais, mais d'autres l'envoient sous la pile...

**Décision :** Gérard modifie le texte avec les remarques du jour et le présente au G9. CGT et FO, absents au groupe de travail, devraient émettre des avis. Les G9 départementaux devraient s'en emparer et intervenir concrètement en local.

## Assemblée Générale du mercredi 6 décembre 2023

Le mois de décembre a été retenu pour laisser du temps aux équipes de travailler sur les textes en dehors de la période de vacances d'été.

**L'actualité** portera sur le dossier retraite, l'action, le syndicalisme...

**L'intervention d'un.e camarade du SN** permettra de discuter de l'actualité en cours.

**Nous avons les dossiers revendicatifs fracture numérique et mobilités :** ils seront envoyés dès

qu'ils seront prêts, en précisant qu'ils seront discutés et adoptés à l'AG.

**Nous discuterons et voterons sur les cotisations des équipes départementales.**

**Le repas en commun** pourrait être le couscous.

Nous aurons les réunions de CA de juin et septembre pour préciser l'ordre du jour et pour préparer les rapports d'activité et la motion d'orientation.

## **ANNEXE**

# **Contexte économique, social, syndical, environnemental et politique depuis le dernier C.A. de l'UNIRS du 18 janvier 2023**

**C'est encore une fois le pouvoir politique qui choisit le terrain de « la lutte de classes de forte intensité ».**

La population du pays est déjà malmenée par des environnements de plus en plus déstabilisants :

- **La crise écologique** (réchauffement de la planète, pollutions, disparition d'espèces, sécheresses et risques de manques d'éléments indispensables à la vie sur Terre, particulièrement l'eau, etc.) qui conduit chacune et chacun à s'interroger sur les changements indispensables à opérer pour sauvegarder la vie sur notre planète et qui permet de constater que les « décideurs politiques » ne feront rien qui viendrait porter atteinte aux profits des investisseurs.
- **La crise sanitaire** qui a montré la fragilité du pays et des populations qui pouvaient se croire à l'abri d'épidémies mortelles pouvant les atteindre et qui se rendent compte très brutalement que leur vie dépend des choix d'investissements des détenteurs de capitaux : de fait, leurs profits valent plus que nos vies !
- **La guerre ouverte** en Europe, à 1 200 kilomètres de Strasbourg et, là encore, la population constate que les intérêts financiers priment les droits de l'Homme et que les multinationales se concurrencent parfois par la guerre.
- **L'inflation** qui vient frapper plus fortement toutes celles et tous ceux qui vivent de leur travail quand les détenteurs de capitaux continuent

d'être libres de fixer leurs prix : pendant l'inflation, les profits continuent ! Nous avons la confirmation que les spéculateurs dénoncent la « spirale salaires/prix » où il est prétendu que la mise à niveau des salaires par rapport aux prix alimenterait l'inflation et qu'ils sont silencieux sur leur pratique de faire vivre une spirale effective profits/prix où nous voyons les industriels, les producteurs, l'agroalimentaire, les distributeurs, anticiper et augmenter leurs prix, ce qui augmente leurs profits, ce qui augmente les prix, etc., ce qui appauvrit les salariés et les retraités.

Certes, la situation est encore plus dramatique dans d'autres régions de la Terre, pour autant, le gouvernement aurait pu éviter de venir aggraver la majorité de la population par une nouvelle « réforme » qui conduirait à faire travailler plus longtemps toutes celles et tous ceux qui n'ont que leur travail pour vivre et à augmenter le niveau d'incertitudes qui plane sur la tête de chacune et de chacun quant à son avenir quand il ou elle ne sera plus en état de « travailler ».

Le gouvernement qui, dans nos démocraties de plus en plus formelles, agit au nom du peuple et dans l'intérêt du peuple, avait donc déjà suffisamment de problèmes cruciaux à essayer de régler sans avoir besoin d'en créer de nouveaux.

**Macron et ses gouvernements sont dans une dynamique de lutte de classes intensive et perpétuelle et ne cessent de profiter des circonstances pour renforcer leurs avantages.**

Nous savons que la lutte de classes se joue prioritairement dans les rapports directs entre le capital et le travail là où le travail est exploité et là où les profits sont réalisés par l'exploitation du travail, c'est-à-dire dans les entreprises, quelles qu'elles soient, petites ou multinationales, privées ou publiques, etc. En obtenant sa totale liberté de circulation sur la planète, le capital a gagné de nombreux avantages sur les mains d'œuvre nationales et concurrentes. Cette extrême mobilité des capitaux permet aux principaux détenteurs de

capitaux de déplacer les lieux de production des biens et des services et d'utiliser ainsi la diversité des législations et des réglementations, et particulièrement les différences de « coût du travail ». Des lieux de chômage et des lieux de tensions en matière de main d'œuvre dans certains secteurs se déplacent ainsi sur la planète. En Europe occidentale, et aussi en France, les évolutions démographiques font apparaître une réduction sensible des natalités, ce qui, à terme, signifie une diminution des mains d'œuvre

disponibles, donc un peu plus de « rareté » sur les marchés du travail. Selon les secteurs professionnels, ceci a longtemps pu être compensé par des gains de productivité (on produit autant, voire plus, avec moins de personnes) ou par la venue d'une main d'œuvre immigrée. Désormais, du fait d'un relatif plafonnement des gains de productivité, les manques de main d'œuvre commencent à devenir sensibles dans de plus nombreux secteurs professionnels. C'est là qu'il faut trouver la principale explication à la « réduction du chômage » dont se vante Macron.

Pour redonner des marges de manœuvre en faveur des employeurs sur les marchés de l'emploi, le gouvernement a donc recouru au truc classique de faire travailler plus longtemps celles et ceux qui ont un emploi (c'est l'objectif du recul de 62 à 64 ans de la date de départ en retraite). Et pour ne pas répondre par une augmentation des salaires et une amélioration des conditions de travail dans les secteurs en tension, il est décidé de favoriser dans ces secteurs économiques la venue de travailleurs immigrés plus taillables et corvéables.

### **Le « dossier des retraites », un lieu d'affrontements repris régulièrement par le pouvoir capitaliste depuis plus de trente ans.**

C'est donc bien pour éviter que la situation démographique ne devienne trop favorable aux salariés et salariées que Macron a décidé de « jouer sur l'âge de départ en retraite ». En matière de retraite, les attaques ont été nombreuses depuis 1987, première date d'attaque frontale. Il ne s'agissait pas forcément, prioritairement d'influer sur le marché de l'emploi ; il pouvait s'agir de « baisser le coût du travail » en réduisant les cotisations sociales, ou bien de précariser et de fragiliser un peu plus une partie de la population, ou encore de « faire des économies » en matière de dépenses publiques, soit pour plus ou moins compenser des cadeaux sociaux et fiscaux faits aux plus riches, soit pour financer ainsi d'autres dépenses publiques encore estimées importantes et, en tout état de cause, prioritaires par rapport aux dépenses de retraite.

Les premières mesures d'indexation des retraites sur les prix plutôt que sur les salaires, prises en 1987 et confirmées en 1993 par Balladur, pratiquement sans oppositions dans la rue, ont eu, et ont toujours, des effets très négatifs sur le niveau de vie des personnes retraitées. Par la suite, les attaques gouvernementales n'ont pratiquement pas cessé : Chirac et Juppé en 1995, Chirac et Fillon en 2003, Sarkozy en 2007, Sarkozy et Woerth en 2010, Hollande, Ayrault et Touraine en 2014 et Macron et Édouard Philippe en 2019. Toutes ont conduit à faire reculer notre système de retraite, à « faire travailler, et cotiser, plus et plus longtemps », pour « moins de pensions de retraite et moins longtemps ». Les droites « de gouvernement » et « les gauches de gouvernement » ont, de façon quasi identique, inscrit leurs réformes dans une relative continuité.

### **Le conflit engagé par le gouvernement provoque une riposte syndicale.**

Le dernier Congrès de la CFDT ayant acté qu'il refusait tout recul de l'âge de départ en retraite et tout allongement de la durée de cotisation pour atteindre le taux plein de la retraite, l'opposition des organisations syndicales au projet du gouvernement a été le fait de toutes les organisations syndicales et ce, dès la première « journée nationale de manifestations et d'actions » du 19 janvier 2023 : CGT, CFDT, CGT-FO, CFE-CGC, UNSA, Solidaires, CFTC, FSU, et les organisations de jeunesse. La deuxième journée nationale se développe le mardi 31 janvier. Puis le mardi 7 février, le samedi 11 février, le jeudi 16 février, le mardi 7 mars, le mercredi 8 mars, le samedi 11 mars, le mercredi 15 mars, les

rassemblements du soir à compter du jeudi 16 mars et le rassemblement de la Place de la Concorde à Paris, les initiatives du G9 le lundi 20 mars, le jeudi 23 mars, le mardi 28 mars, le jeudi 6 avril, le jeudi 13 avril et le lundi 1<sup>er</sup> mai. Pendant toute cette période c'est, de fait, l'intersyndicale nationale qui a plus ou moins rythmé la vie sociale du pays, en lien avec le calendrier parlementaire (les débats à l'Assemblée nationale, les votes au Sénat et à l'Assemblée nationale, le recours au 49.3, la motion de censure, etc.) et avec les décisions des assemblées générales de grévistes dans les secteurs en grève et particulièrement les secteurs en « reconductible ».

## La riposte syndicale devient une riposte sociale et citoyenne.

L'intersyndicale, par son unité particulièrement, a donné confiance à une grande partie de la population. Ceci s'est traduit dans les sondages rendus publics où il apparaissait qu'une très grande majorité de la population était opposée à cette réforme. L'unité de l'intersyndicale tranchait avec le peu de perspective offert par le champ politique de gauche. Dès le samedi 21 janvier, la NUPES avait voulu coanimer le mouvement social, mais elle a échoué. Ce sont les appels de l'intersyndicale nationale, repris par des intersyndicales locales et les intersyndicales professionnelles dans les secteurs et les entreprises, qui ont drainé des foules entières. Les commentateurs les plus serviles à l'égard du pouvoir n'ont pu passer sous silence les fortes présences de manifestantes et de manifestants dans des petites villes, dans des bourgs, dans des îles isolées où, parfois, la moitié de la population défilait. La foule prenait conscience qu'elle était devenue le peuple, le peuple en marche, réellement. Comme il est habituel quand un conflit social s'inscrit dans la durée, le champ des revendications portées par les premiers mécontents s'élargit progressivement et voit s'agréger d'autres couches de la population. Ça a encore été le cas lors de ce conflit. Les revendications se sont élargies à d'autres

revendications « économiques », comme celles liées au pouvoir d'achat dans un contexte de forte inflation, et aussi à des revendications liées à notre système démocratique et à ses limites vite atteintes. Les coups portés à la démocratie représentative avec l'usage excessif des arguties constitutionnelles ont eu pour effet d'exacerber la colère d'une bonne partie de la population. L'obstination du gouvernement, ses manœuvres et manipulations des textes et des institutions, son refus d'entendre une intersyndicale unie et « responsable » aux yeux d'une grande partie de la population, ont eu raison des discours du gouvernement et de tous ses sbires : l'opinion publique est restée très majoritairement en soutien à l'intersyndicale et contre la réforme. Les violences policières, comme à l'habitude de la part de ce gouvernement, ont été utilisées pour dissuader des personnes de continuer de venir manifester et pour dénaturer les manifestations : la médiatisation était tournée principalement sur « les violences » plus que sur les revendications et l'exaspération populaire. Jusqu'à présent, ceci n'a pas encore conduit à un basculement de l'opinion publique qui semble mettre le gouvernement responsable de cette situation : c'est lui qui est considéré comme l'élément provocateur.

## Un gouvernement qui agit contre la très grande majorité de l'opinion publique du pays.

L'acharnement du président de la République à faire adopter, quoi qu'il en coûte au pays à court et à moyen terme, cette réforme des retraites, interroge forcément. Nous le voyons persister et signer, toujours aussi arrogant et méprisant, continuant de développer qu'il a raison, qu'il sait ce qui est bon pour le peuple, contre la majorité de la population, contre l'unanimité des organisations syndicales, et même sans majorité parlementaire. Pour trouver une cohérence à cet acharnement, il faut peut-être éclairer l'attitude de Macron par son ancrage idéologique. Il faut se souvenir des propos de Denis Kessler, le 4 octobre 2007 : « ... *Le modèle social français est le pur produit du Conseil National de la Résistance. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie. ... Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire*

*methodiquement le programme du Conseil National de la Résistance... ».* C'est le programme historique que s'est donné Macron, et il a commencé à marquer de nouvelles étapes et accélérations, dans la continuité de ses prédécesseurs, particulièrement après Chirac et Sarkozy. Quand certains de ses prédécesseurs donnaient encore le simulacre du « dialogue social » en laissant quelques broutilles à négocier aux « partenaires » les plus dociles, Macron se sent assez fort pour « passer en force », avec l'appui de ses médias, des forces répressives, de la justice économique, du Conseil Constitutionnel, etc. Et nous voyons ce gouvernement s'installer dans une dérive antidémocratique : les sifflets, les casseroles, pour certains préfets de la République, deviennent des objets délictueux !

## Le « retour » du syndicalisme et du mouvement ouvrier.

Nous disons que les organisations syndicales ont « gagné la bataille de l'opinion publique », mais les organisations syndicales n'ont pas « mis le pays à

l'arrêt ». La présence syndicale dans les entreprises est certainement trop faible. Les divisions entre salariés quant à leur statut, leur précarité, leurs

peurs ont été plus fortes. Les organisations syndicales n'ont pas su ou pu lier la question des retraites avec les revendications salariales, redevenues particulièrement fortes avec la forte inflation et notamment l'augmentation des produits alimentaires et des prix de l'énergie. Mais l'accord de l'intersyndicale ne portait que sur le refus, sur deux points (les 64 ans et les 43 années de cotisation), de la réforme des retraites du gouvernement. L'accord intersyndical national a été un élément décisif pour le développement du mouvement, mais il était trop limité dès le départ pour pouvoir aller plus loin et pour pouvoir suivre les débats qui se passaient dans les têtes et leur apporter des réponses. Et ce qui se passait dans les assemblées générales n'a pas été assez fort pour dynamiser le mouvement et pour impulser une dynamique plus forte à l'intersyndicale nationale. Notamment, aucune organisation syndicale, aucun collectif, aucune intersyndicale sectorielle n'ont été en mesure d'engager réellement une grève reconductible forte dans le pays, particulièrement autour du 7 mars, laquelle aurait ensuite « obligé » l'intersyndicale. Et l'intersyndicale nationale n'était pas en mesure d'appeler elle-même, avec

une quelconque crédibilité, à la grève générale reconductible. Mais la dynamique venant « de la base », notamment les mouvements de grève qui ont « tenu » et les très importantes manifestations, tout ceci a toutefois probablement été un élément facilitant la poursuite de l'intersyndicale au niveau national.

À chaque étape, la stratégie syndicale a été difficile, compte tenu de l'obstination du gouvernement et au fait que l'obstination et la force de l'opposition ouvrière, syndicale et sociale ont été insuffisantes pour faire reculer les pouvoirs.

Après la réussite des manifestations du 1<sup>er</sup> mai dans toute la France, s'ouvre une nouvelle période. La prochaine étape semble être le 8 juin, jour où il y aura le vote sur la proposition de loi d'abrogation de la loi Macron-Borne-Dussopt sur les retraites qui a été déposée par le groupe LIOT. L'intersyndicale nationale a décidé de faire du 6 juin la prochaine journée de mobilisation et de grève. Entre temps, toutes les initiatives restent ouvertes, notamment tout ce qui vient entraver les déplacements de Macron et des membres du gouvernement.

## **ANNEXE**

### **Les retraités ukrainiens : entre misère et douleur**

#### **Les pensions**

La pension moyenne est de 112 euros, mais 4 millions de personnes (sur 10,7 millions) perçoivent une pension de 48 à 73 euros et 2,5 millions ont de 73 à 97 euros. Ce montant des pensions est à mettre en relation avec les prix : un panier d'épicerie pour un mois coûte 45,79 € et l'ensemble des dépenses incontournables à 78,24 €.

#### **Système de retraite de l'Ukraine**

L'âge de départ en retraite dépend du nombre d'années cotisées. Les personnes ayant au moins 29 ans de cotisations peuvent prendre leur retraite à 60 ans. Pour 19 à 29 ans de cotisation, c'est 63 ans. Pour 15 à 19 ans, c'est 65 ans. Pour moins de 15 ans, c'est aussi 65 ans et le bénéficiaire des prestations sociales pour un montant de 46 €.

Les pensions sont augmentées chaque année, mais moins que les prix. L'indexation des pensions devrait compenser les hausses de prix, mais en 2022, pour une inflation de 26,6 %, les pensions ont augmenté de moins de 16 %.

En mars, elles ont augmenté théoriquement de 19,7 % (soit de 2,44 à 36 euros selon le montant des pensions), mais certaines n'ont pas bougé ou très peu.

Depuis 2004, la réforme des retraites a mis en place progressivement un système de retraite à trois niveaux :

- 1) **Un système solidaire d'assurance retraite obligatoire de l'État**, dans lequel tous les fonds transférés par les entreprises et les assurés à la



Caisse de retraite de l'Ukraine sont immédiatement versés aux retraités actuels et à la fourniture de services sociaux. C'est donc un système par répartition. Les cotisations sont de 33,2 % employeur et 2 % salarié). Face au vieillissement de la population, des modifications devront intervenir pour permettre que les cotisations des actifs permettent de payer les pensions. Actuellement, la faiblesse des cotisations ne permet pas de maintenir le niveau des pensions, elles diminuent du fait de l'indexation « tardive » et le taux de remplacement diminue.

- 2) **Un système par capitalisation**, dit « cumulatif de l'assurance retraite obligatoire de l'État ». Les retenues (jusqu'à 7 % du salaire) sont investies dans l'économie ukrainienne. Les cotisations sont personnalisées et prises en compte dans les comptes individuels de pension, les fonds appartiennent à ceux qui les ont versés. La gestion des fonds de pension est assurée par des sociétés de gestion d'actifs spécifiques sélectionnées sur une base concurrentielle.

### **Le problème des retraités réfugiés à l'étranger**

Le gouvernement ukrainien a élargi les possibilités de recevoir des pensions pour les citoyens du pays qui ont quitté l'Ukraine en raison de l'agression russe. Les retraités qui ont déménagé temporairement à l'étranger ont la possibilité de recevoir des paiements de pension à l'étranger par transfert international, ils peuvent reprendre le

### **Les retraités sous occupation russe**

Les pensions sont acquises à tous les retraités, assurent les autorités ukrainiennes. Mais comment les faire parvenir aux citoyens qui sont passés sous occupation russe ?

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, Ukrposhta (La Poste en Ukraine) a cessé de travailler dans la partie occupée de la région de Kherson. Selon la Caisse de retraite de l'Ukraine dans la région de Kherson, 70 000 retraité·e·s recevaient des paiements via Ukrposhta dans la région de Kherson, mais il est désormais impossible d'apporter de l'argent liquide dans la région occupée. La caisse assure que les paiements en espèces suspendus seront intégralement remis lorsque la région sera libérée.

Les forces d'occupation russes essaient de faire croire que l'Ukraine aurait refusé de fournir des pensions dans la région. Dans la ville de Kherson occupée, elles proposent « *Vous prenez un*

- 3) **Un système de retraite non étatique** auquel les personnes physiques et les employeurs peuvent participer volontairement, c'est une épargne-retraite supplémentaire aux dépens des cotisations volontaires des particuliers et des employeurs. La personne qui le souhaite peut verser à ce fonds les sommes prévues pour le niveau 2. Les fonds sont gérés par les fonds de pension non étatiques, les organismes d'assurance-vie pension, les établissements. Des avantages fiscaux sont accordés aux employés et aux employeurs. Le montant des paiements de pension est déterminé par le montant des fonds accumulés du participant. En 2010, il y avait 102 fonds de pension non étatiques qui géraient 484 300 personnes et un actif de plus de 25 millions d'euros.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus était de 9,7 millions, soit 23 % de la population totale.

En octobre 2022, 10,7 millions de retraités touchaient une pension moyenne d'une peu plus de 108 €.

paiement d'une pension suspendue pendant la loi martiale sans venir en Ukraine, ils peuvent aussi soumettre une demande de paiement d'une pension ou d'une aide financière par l'intermédiaire des banques autorisées sous forme électronique sans avoir besoin de se rendre personnellement à la banque.

*passerport de la Fédération de Russie, vous obtenez de l'argent* » ! La Russie bloque les communications, le système bancaire, l'activité d'Ukrposhta qui donnait la possibilité de recevoir des pensions en espèces. Elle oblige de fait les retraité·e·s à accepter un passeport russe pour obtenir une pension en roubles, en espèces car elle rencontre des difficultés de mise en place du système bancaire russe. Les forces d'occupation prennent de telles mesures pour intégrer la partie occupée de la région de Kherson à la Russie.

Dans la ville Skadovsk occupée, certains retraités reçoivent des paiements par carte bancaire, mais de moins en moins de points de vente permettent payer avec. Les pensions non versées seront transférées sur des comptes spéciaux à la banque et y resteront jusqu'à ce que le retraité lui-même en fasse la demande.